

**Arrêté n° 24-225 portant nomination de la directrice du service commun universitaire
d'information et d'orientation – insertion professionnelle de l'université Jean Moulin**

Le président de l'université Jean Moulin,

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2 ;

Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 modifiée portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2024-06-01-ins du 18 juin 2024 portant élection de M. Gilles BONNET, professeur des universités, à la présidence de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2024-07-07-ins du 02 juillet 2024 portant un avis favorable à la désignation de Mme Alice PANTEL-CASSAGNAUD comme directrice du service commun universitaire d'information et d'orientation – insertion professionnelle (SCUIO-IP), à compter du 1^{er} septembre 2024,

Arrête

Article 1 – Madame Alice PANTEL-CASSAGNAUD, maître de conférences, est nommée directrice du service commun universitaire d'information et d'orientation – insertion professionnelle de l'université Jean Moulin.

Article 2 – Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} septembre 2024.

Article 3 – Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché sur les panneaux d'information de la direction des affaires juridiques et institutionnelles (DAJI) et publié sur site intranet de l'université.

Fait à Lyon, le 08 juillet 2024

Le président de l'université Jean Moulin


Gilles BONNET 